

Discours de Christelle Dubos

Discours de clôture des rencontres annuelles départementales de la Somme

vendredi 9 novembre 2018

(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président du Conseil départemental, Cher Laurent
Somon,

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,

Mesdames et messieurs,

Et j'aurais envie d'ajouter à ce propos , « Les forces vives du
territoire »

C'est un plaisir pour moi d'être ici parmi vous, à Albert, alors que
nous sommes sur le point de célébrer l'armistice de la Première
Guerre Mondiale.

Ce territoire est connu dans le monde entier pour les combats qui y
ont été menés voilà un siècle et c'est une émotion particulière d'y
être en cet instant.

Les combats qui y sont menés aujourd'hui sont fort heureusement
d'un tout autre genre, mais je sais que les habitants de la Somme
peuvent compter sur des élus très engagés dans leur mission au
service de l'intérêt général.

Les sujets qui ont jalonné votre rencontre annuelle sont des sujets qui
nous confrontent aux grands enjeux de notre temps.

Qu'il s'agisse des entreprises sur le territoire, de l'offre d'insertion du Conseil Départemental et de Pôle Emploi ou encore de la recherche d'emploi à l'heure du numérique, je crois que vous avez échangé sur des problématiques qui s'imposent partout sur nos territoires.

« Voir c'est voir, faire c'est savoir », nous enseigne un dicton. Il s'applique me semble-t-il parfaitement aux élus locaux et aux chefs d'entreprises, qui connaissent mieux que personne les équilibres souvent fragiles de nos territoires.

Vous avez évoqué le dispositif Proch'emploi, destiné à faire le lien entre les demandeurs d'emploi des Hauts-de-France et les employeurs qui peinent à recruter.

D'aucuns diraient que ce dispositif formalise le bon sens, en faisant l'interface entre les demandeurs d'emploi et les entreprises, par l'entremise d'un numéro vert.

Je leur répons que le bon sens n'est pas toujours la chose du monde la mieux partagée et que ce dispositif illustre parfaitement l'intelligence et la créativité dont sont capables les territoires au service des habitants, par la connaissance fine qu'ils ont à la fois du tissu économique local et des problématiques sociales.

Vous avez également évoqué **les outils développés en faveur de l'insertion professionnelle**, notamment l'Insertion par l'Activité Economique et l'accès à la formation professionnelle des bénéficiaires du RSA.

Je n'oublie pas que le département de la Somme a pleinement contribué à l'élaboration de la Stratégie de lutte contre la pauvreté.

Vous avez dans ce cadre rencontré à Amiens le 23 février dernier Olivier Noblecourt, pour échanger autour de l'enjeu déterminant de la réussite éducative.

Le Président de la République et le Gouvernement sont engagés dans une lutte résolue contre l'**assignation sociale**, qui n'est pas autre chose que la reproduction sociale des inégalités.

Cette rencontre a rassemblé de nombreux acteurs locaux, associatifs et institutionnels, autour des sujets déterminants que sont : la préscolarisation des enfants, les dispositifs de réussite éducative et la lutte contre le décrochage scolaire.

En matière d'insertion, **la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté porte une nouvelle ambition**, pour permettre l'émancipation de tous par le travail.

Le chef de l'Etat a ainsi appelé à une « transformation profonde de notre action collective » à travers la création d'« un véritable service public de l'insertion » pour garantir à la fois l'universalité des droits et l'efficacité sur le terrain. Je serai engagée dans la construction de ce service public de l'insertion, qui fera l'objet d'une concertation en 2019 associant l'ensemble des acteurs et en particulier les conseils départementaux. Je serai heureuse de votre mobilisation pour partager votre expérience et votre expertise.

L'insertion passe également par la garantie d'un parcours de formation pour **tous** les jeunes, alors que 2 millions de jeunes de 18 à 29 ans ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation. Des moyens substantiels sont alloués pour donner corps à cette ambition et la traduire par des réalisations concrètes : **440 millions d'euros seront investis entre 2019-2022.**

Il nous faut aussi investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

C'est le sens d'une nouvelle offre d'accompagnement via la « garantie d'activité » pour 300 000 demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Nous permettrons à 100 000 salariés supplémentaires d'accéder, par le biais de l'Insertion par l'Activité Economique, à l'emploi durable.

Derrière ce chiffre important, je tiens à rappeler qu'il y a surtout des histoires de vie. J'étais hier à Amiens pour visiter Envie Nord, une entreprise d'insertion et je ne pouvais pas venir devant vous sans partager les propos de Jean-François, qui illustrent je crois le sens de notre action.

Jean-François nous confiait : « Quand on ne travaille plus depuis dix ans, on n'a pas envie que les voisins le sachent. Le fait de travailler, ça redonne une dignité. On a des collègues, on discute de tout, on se sent moins coupable de quelque chose, alors qu'on n'y est pour rien ».

Avec ces 100 000 salariés supplémentaires en insertion, j'ai bon espoir que notre société puisse redonner cette même énergie à une plus grande part de ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi.

Enfin, il nous faut essayer des dispositifs expérimentaux, à l'instar de celui que vous avez mis en place avec Proch'emploi, et je pense ici aux « territoires zéro chômeurs », mais aussi au développement des clauses d'insertion. Dans le cadre de la stratégie pauvreté, ce dispositif sera évalué et accompagné dans leur développement, en lien avec les acteurs territoriaux.

L'insertion, vous le savez bien est un sujet éminemment complexe, qui nous oblige à tenir compte d'une pluralité de facteurs.

Une attention particulière doit ainsi être portée à la parentalité, pour faciliter la garde des enfants et accompagner davantage les parents.

C'est le sens des **bonus territoires**, de la réforme du **Complément Mode de Garde** ou encore de la création de 1380 **Relais Assistants Maternels** d'ici 2025.

Vous le savez peut-être, mais je suis girondine et presque génétiquement attachée à la liberté des territoires.

La mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté sera pilotée par les territoires et elle sera adaptée à leurs spécificités.

Elle s'appuiera sur un dialogue renouvelé entre l'Etat et les collectivités territoriales via **la contractualisation**, qui permettra aux territoires de s'engager sur des résultats et non plus des moyens, en

s'appuyant sur un nombre limité d'objectifs adossés à des indicateurs adaptés à l'échelle régionale.

Initiée dans 10 territoires démonstrateurs dès 2018, la contractualisation sera étendue à l'ensemble des départements en 2019.

Cet effort sera soutenu par l'État dans le cadre du fonds de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, qui atteindra 200 millions d'euros par an à l'horizon du quinquennat dont 135 millions dès 2019.

Il permettra également de conserver une large marge de manœuvre en allouant 25M€ par an au profit d'initiatives portées par les territoires.

Mesdames et messieurs,

Je vous redis le plaisir que j'avais à être parmi vous aujourd'hui. Je sais que dans les jours qui viennent, vous serez plongés dans l'histoire, pour ces commémorations si importantes.

Je sais aussi que vous êtes résolument tournés vers l'avenir et que vous œuvrez au quotidien pour le rendre le meilleur possible.

Je vous remercie.